

## Aides Financières

Tableau des ressources (hors région Ile de France) <span style="float: right;">Source ANAH</span>					
Pour les aides Ma Prime Rénov', CITE, Coup de Pouce Chauffage et CEE					Eco Chèque
Nombre de personnes composant le ménage	Très modestes (€)	Modestes (€)	Intermédiaires (€)	Élevés (€)	RFR (Revenu Fiscal de Référence)
1	14 879	19 074	27 706	> 27 706 €	18 500
2	21 760	27 896	44 124	> 44 124 €	33 500
3	26 170	33 547	50 281	> 50 281 €	38 500
4	30 572	39 192	56 438	> 56 438 €	46 500
5	34 993	44 860	68 752	> 68 752 €	52 000
Par personne suppl	+ 4 412	+ 5 651	+ 12 134 €	0 €	+ 5 500

Travaux réalisés	Revenus	Ma Prime Rénov' <small>Le montant de l'aide peut varier car il est calculé selon le taux d'écrêtement et le plafond de dépenses éligibles</small>			Crédit d'impôt pour la transition énergétique Résiduel (CITE)	Coup de Pouce Chauffage EDF	CEE	Eco Chèque	
		Plafond de dépenses	% d'écrêtement	Montant maximal de l'aide	Montant de l'aide	Montant de l'aide	Montant de l'aide	Montant de l'aide	
PAC Air / Eau	Très modestes	12 000,00 €	90%	4 000,00 €		5 000,00 €		1 500,00 €	
	Modestes		75%	3 000,00 €		5 000,00 €			
	Intermédiaires				2 000,00 €	3 000,00 €			
	Elevés					3 000,00 €			
Thermodynamique	Très modestes	3 500,00 €	90%	1 200,00 €			Selon l'obligé (fournisseur d'énergie) choisi	1 500,00 €	
	Modestes		75%	800,00 €					
	Intermédiaires				400,00 €				
	Elevés								
Cuve fioul	Très modestes	1 250,00 €	90%	1 200,00 €					
	Modestes		75%	800,00 €					
	Intermédiaires				400,00 €				
	Elevés								
PAC Air / Air	Très modestes						Selon l'obligé (fournisseur d'énergie) choisi	1 500,00 €	
	Modestes								
	Intermédiaires								
	Elevés								
Conditions à remplir	Travaux réalisés par un professionnel RGE							Travaux réalisés par un partenaire du dispositif et RGE	
	Achévé depuis + de 2 ans								
	Propriétaires résidence principale			Propriétaire ou locataire résidence principale			Propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement situé en Occitanie		
	Travaux doivent être éligibles			Equipements éligibles au CITE listés Loi Finance de 2017	Remplacement d'une chaudière fioul ou gaz (autre qu'à condensation) par une PAC Air / Eau répondant aux critères de performance définis	Travaux doivent être éligibles		Travaux visant une économie d'énergie d'au moins 25% sur la consommation globale du logement (sans prise en compte de la production locale d'électricité)	
'Montant maximum 20 000 € / 5 ans			Fin => 31/12/2020	Etre inscrit avant la signature du devis			Faire un DPE		
Sites Utiles	<a href="http://www.maprimerenov.gouv.fr">www.maprimerenov.gouv.fr</a> <a href="http://www.faire.gouv.fr/marenov">www.faire.gouv.fr/marenov</a>			<a href="https://www.economie.gouv.fr/cedef/cite-credit-impot-2020">https://www.economie.gouv.fr/cedef/cite-credit-impot-2020</a>	<a href="https://www.prime-energie-edf.fr/">https://www.prime-energie-edf.fr/</a>	<a href="https://www.quelleenergie.fr/">https://www.quelleenergie.fr/</a> <a href="https://www.prime-energie-edf.fr/">https://www.prime-energie-edf.fr/</a>	<a href="https://ecocheque.fr/Beneficiaire/">https://ecocheque.fr/Beneficiaire/</a>		
Cumul des aides	Coup de Pouce Chauffage, CEE, Eco chèque, ...			Coup de Pouce Chauffage, Eco chèque, ...	Eco chèque et Ma Prime Rénov', CITE, ...	Eco chèque et Ma Prime Rénov', CITE, ...	Coup de Pouce Chauffage, CEE, Ma Prime Rénov', CITE, ...		
Attention non cumulable avec	Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH, CITE			Ma Prime Rénov'	Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH et CEE	Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH et Coup de Pouce Chauffage			